

## Vers un « Campus des transitions autour de Polytech Marseille » (Romain Laffont)

News Tank Éducation & Recherche -  
Paris - Interview n°436137 - Publié le 31/03/2026 à 15:02

Imprimé par - abonné # - le 02/04/2026 à 15:25



Romain Laffont - © Réseau Polytech

« Faire émerger en septembre 2026 un “Campus des transitions” autour de Polytech Marseille qui vise à accompagner les entreprises dans leur transition industrielle et la décarbonation » : c’est l’un des principaux chantiers en cours de [Romain Laffont](#), directeur de Polytech Marseille et délégué général du Réseau Polytech, interviewé par News Tank le 31/03/2026.

Par ailleurs, « nous continuons à regarder si notre offre de formation pourrait couvrir d’autres besoins, et notamment ceux du secteur de la défense qui compte beaucoup d’entreprises sur notre territoire. En effet, il y a sans doute de la place sur notre territoire pour une école spécifiquement sur le secteur de la défense », ajoute-t-il.

Il compte aussi « renforcer l’attractivité et la visibilité de l’école et favoriser le croisement entre toutes les filières. Via nos dix diplômes, nous pouvons en effet répondre à des besoins interdisciplinaires très spécifiques en les croisant,

notamment pour répondre aux besoins de FTLV (Formation tout au long de la vie) ».

Mais selon lui, l'école arrive aujourd'hui « dans une phase de stabilisation de notre offre de formations en termes de nombre de diplômes. » Il indique toutefois vouloir « progresser sur les doubles diplômes internationaux » et « développer davantage de masters spécialisés sur des filières d'excellence ou de pointe ».

Côté financements, il indique que « notre budget annuel tourne autour de 25 M€ dont 85 % de masse salariale. Nous n'avons pas eu de baisse de budget sur 2026, notamment grâce au développement de nos ressources propres qui ont triplé sur ces huit dernières années ».

---

## « En huit ans, l'école s'est beaucoup transformée »

### Quelle offre de formations proposez-vous en cette année 2025-2026 ?

Nous proposons dix diplômes d'ingénieur :

- huit historiques ouverts en Fise (Formation initiale sous statut d'étudiant), dont deux ouverts aussi en Fisa (Formation initiale sous statut d'apprenti) en 2023 (en mécanique énergétique et informatique) ;
- et deux créés ces dernières années :
  - un dédié aux systèmes numériques autour de l'IoT (Internet des objets (Internet of Things)), ouvert uniquement par la voie de l'apprentissage avec une vingtaine d'apprentis chaque année ;
  - et l'autre en « écologie industrielle et environnement » ouvert en Fisa et Fisea (Formation initiale sous statut étudiant puis apprenti) en septembre 2025 avec des promotions de 20 étudiants permettant une triple alternance formation/recherche/industrie.

Aujourd'hui, nous voulons progresser sur les doubles diplômes internationaux, sachant que nous n'avons cette année que 29 étudiants en double diplôme. Par ailleurs, nous basculons progressivement l'ensemble de notre offre de formation en anglais, en commençant par les cursus de dernière année.

### Combien comptez-vous d'étudiants et souhaitez-vous accroître leur nombre à l'avenir ?

Au total, nous accueillons 1 600 étudiants sur l'ensemble des cursus dont près de 400 en prépa intégrée et 1 200 élèves dans le cycle ingénieur, et 27 % de boursiers. Avec 200 places ouvertes en première année en prépa intégrée, notre école propose le plus grand nombre de places par école au concours.

## « Maintien d'un haut niveau de sélectivité »

Polytech Marseille se fixe un objectif clair à horizon cinq ans, atteindre un recrutement annuel stabilisé de 440 nouveaux élèves par an : 340 élèves en Fise en 3A, tout en poursuivant le développement de l'apprentissage pour atteindre 100 élèves en Fisa par an.

Cette trajectoire repose sur :

- la montée en charge progressive des dispositifs existants (notamment Fisea),
- le renforcement du cycle préparatoire PeiP (Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech),
- ainsi que sur une politique active de passerelles ciblées (notamment avec les formations post-bac de l'université).

Dans un environnement concurrentiel renforcé entre écoles d'ingénieurs, et après une phase de croissance et un objectif fixé de 2000 étudiants, nous avons ajusté notre stratégie au contexte de l'enseignement supérieur.

Cette stratégie vise à concilier attractivité, diversification des voies d'accès et maintien d'un haut niveau de sélectivité, sachant que nous n'avons aucun problème de remplissage de nos promotions. Par ailleurs, nous sommes passés de 80 étudiants recrutés d'IUT (Institut universitaire de technologie) avant la réforme du BUT, à seulement 16 aujourd'hui.

### De quelle surface et infrastructures dispose aujourd'hui Polytech Marseille ?

Notre école dispose de plus de 41 000 m<sup>2</sup> de bâtiments. Nous sommes donc déjà très bien équipés en termes de locaux, d'investissements pédagogiques et en offre de formations. Nous avons aussi 150 enseignants-chercheurs attachés à l'école et 50 personnels administratifs et techniques.

Nous sommes donc bien armés pour le futur. Mais nous continuons à regarder si notre offre de formation pourrait couvrir d'autres besoins, et notamment ceux du secteur de la défense qui compte beaucoup d'entreprises sur notre territoire. En effet, il y a sans doute de la place sur notre territoire pour une école spécifiquement sur le secteur de la défense.

### Quelle est aujourd'hui votre stratégie globale à la tête de Polytech Marseille ?

En 2017, j'avais lancé une stratégie consistant à :

- augmenter l'offre de formation ;
- diversifier les publics à l'entrée ;
- et renforcer les partenariats avec le monde socio-économique, en particulier pour favoriser l'apprentissage et la formation tout au long de la vie.

Le résultat a été :

- l'ouverture de nouveaux diplômes, de voies par apprentissage et de nouvelles filières d'admission via notre Peip, et une réflexion sur la mise en place d'un Peip B ;
- des passerelles avec les IUT et la faculté des sciences pour faire des parcours croisés avec les masters notamment.

En huit ans, l'école s'est donc beaucoup transformée, en passant de 1200 à 1600 élèves et nous avons beaucoup développé l'offre de formations. Nous arrivons donc aujourd'hui dans une phase de stabilisation de notre offre de formations en termes de nombre de diplômes.



Offre de formations : une phase de stabilisation »

## Quelle est la prochaine étape ?

L'étape suivante va consister à renforcer l'attractivité et la visibilité de l'école et de favoriser le croisement entre toutes ces filières. Via nos dix diplômes, nous pouvons en effet répondre à des besoins interdisciplinaires très spécifiques en les croisant, notamment pour répondre aux besoins de FTLV : génie civil, génie industriel informatique, mécanique, énergétique, microélectronique, système numérique, matériaux, bio-médical, biotechnologies, écologie industrielle, informatique.



Un Campus des transitions pour septembre 2026 »

Par ailleurs, nous continuons à prospecter pour voir si l'école pourrait s'associer à certains projets.

Par exemple la création de nouveaux diplômes conjoints, et, à partir de notre nouveau diplôme « écologie industrielle et environnement », faire émerger en septembre 2026 un « Campus des transitions » autour de Polytech Marseille qui vise à accompagner les entreprises dans leur transition industrielle et la décarbonation

sous trois axes :

- un observatoire des compétences, associant toutes les parties prenantes (politiques, industriels, acteurs publics, jeunesse) ;
- la formation initiale, en identifiant les besoins au sein de Polytech, et au-delà au sein d'AMU (Aix-Marseille Université) en y associant ses autres composantes ;
- la formation tout au long de la vie pour accompagner les salariés des entreprises dans la transformation des industries, avec de grands projets autour de Fos-sur-Mer sur la réindustrialisation avec de la transformation lourde d'industrie telle l'électrification des fours de compagnies comme ArcelorMittal : il va falloir former les techniciens à ces nouveaux métiers.

## Qui participe et finance ce projet de Campus des transitions ?

L'UJMM (Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie), la métropole et la Région Sud font partie intégrante de ce projet de « Campus des transitions » qui est une réponse à l'AMI (Appel à manifestation d'intérêt) Compétences et métiers d'avenir du Plan France 2030 pour lequel nous avons obtenu 2,5 M€. Nous comptons aussi nous associer à l'initiative ForIndustrie.



2,5 M€ de l'AMI CMA »

Nous avons demandé 7 M€ pour ce projet déposé à l'AMI CMA (Compétences et métiers d'avenir), charge à nous maintenant d'aller chercher le complément auprès de différents guichets :

- nous avons déjà obtenu un peu plus de 800 k€ des financements du Fonds européen de transition juste pour recruter des ressources humaines ;
- nous avons déposé une demande de financement auprès du Fonds d'innovation formation de la Région Sud ;
- et nous allons demander aussi des financements à Amidex (le fonds Idex (Initiative(s) d'excellence) d'AMU).

## Avez-vous d'autres chantiers majeurs en cours et à venir ?

Nous souhaitons développer davantage de masters spécialisés sur des filières d'excellence ou de pointe, toujours en partenariat avec d'autres acteurs du territoire. Nous avons par exemple :

- déjà créé un mastère spécialisé IHME (interface homme matériel environnement) avec la faculté des sciences du sport d'AMU ;
- développé un mastère spécialisé sur le design des jeux vidéo avec l'école de Condé ;
- et un autre sur l'entrepreneuriat étudiant avec l'IAE (Institut d'administration des entreprises).

Et d'autres projets sont dans les cartons. Mais notre enjeu sera de ne pas nous disperser, et de faire vivre tout cela dans un contexte économique contraint.

## De quel budget annuel dispose votre école ?

Notre budget annuel tourne autour de 25 M€ dont 85 % de masse salariale. Nous n'avons pas eu de baisse de budget sur 2026, notamment grâce au développement de nos ressources propres qui ont triplé sur ces huit dernières années.

## « Triplement des ressources propres sur huit ans »

Nous sommes aujourd'hui à 3 M€ de ressources propres par an, dont 1,5 M€ issus d'appels à projets, le reste venant de la formation continue (environ 200 k€), de la taxe d'apprentissage (480 k€), de partenariats, de la location de nos locaux (valorisation de notre patrimoine pour l'accueil de colloques, de tournages de films et séries, etc.).

### Envisagez-vous d'augmenter les droits d'inscriptions à votre

#### école ?

Aujourd'hui, nos droits d'inscription sont d'environ 600 € par an et l'objectif est de les maintenir à ce niveau dans les années à venir. Si à l'avenir il devait y avoir modulation de ces droits d'inscription, le revenu supplémentaire généré serait directement réinjecté pour améliorer les conditions de travail de nos élèves.

Mais, si la hausse des droits d'inscription n'est pas une piste à exclure, elle n'est clairement pas à l'ordre du jour, ni au sein de Polytech Marseille, ni au sein d'AMU ou du Réseau Polytech ; car c'est un faux débat : le vrai débat doit se situer sur le modèle économique des écoles, les droits d'inscription n'en étant qu'une composante. Il ne s'agit pas de faire supporter la hausse du coût de fonctionnement de nos écoles par les étudiants. Les vrais leviers sont plutôt :

## « Hausse des droits d'inscription pas à l'ordre du jour »

- le renforcement de l'aide d'État aux écoles internes des universités qui proposent des formations d'excellence en fort lien avec la recherche, avec une vraie ouverture au monde socio-économique. Mais pour l'instant, le Réseau Polytech n'a aucun retour du ministère sur sa demande de dotation socle à verser aux établissements et fléchée sur les diplômés d'ingénieur au-delà de la SCSP (Subvention pour charges de service public) classique ;
- accroître le soutien financier de nos écoles par des entreprises qui est l'une des clefs du futur modèle économique d'une école comme Polytech Marseille, pour soutenir l'offre de formations qui est à leur service.

### Comment vous investissez-vous plus largement sur les discussions budgétaires nationales en cours dans le secteur de l'ESR (Enseignement supérieur et recherche) ?

J'ai personnellement appelé à ce que le Réseau Polytech soit autour de la table des Assises du financement des universités. J'ai également sollicité France Universités afin que l'on puisse aussi porter ce sujet à l'échelle de l'ensemble des écoles internes à des universités. L'idée serait même de créer un réseau ou une conférence interne de ces écoles au sein de France Universités.

### Polytech Marseille est-elle impliquée dans la rédaction en cours du Comp à 100 % d'AMU ?

Nous avons déjà eu des échanges préliminaires avec la gouvernance d'AMU au sujet de ce Comp. Dans ce cadre, j'ai fait remonter les besoins de Polytech Marseille :

- soutenir les formations existantes ;
- maintenir et améliorer nos capacités de formation et surtout d'investissement pédagogique (équipements et locaux) ;
- accompagner de nouveaux projets, notamment le Campus des transitions, qui va décloisonner le fonctionnement entre les composantes d'AMU, autour de l'enjeu de la formation à la décarbonation et aux transitions industrielles.

### Quel regard portez-vous sur le projet de régulation de l'enseignement supérieur privé ?

## « Encadrer davantage l'enseignement supérieur privé »

Nous sommes arrivés à un point où il est nécessaire d'encadrer davantage l'enseignement supérieur privé. Le texte vise aussi à donner à des établissements privés l'accès à des titres jusqu'ici réservés aux universités : j'y suis plutôt favorable, à partir du moment où c'est évalué.

Car la clé ce n'est pas la régulation, c'est l'évaluation. L'articulation Hcéres (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur)/CTL (Commission des titres d'ingénieur) sera aussi probablement travaillée dans le cadre de cette proposition de loi. Pour résumer, ce projet de loi va dans le bon sens à condition qu'on y associe des moyens pour l'évaluation.

Plus largement, l'ESR va aussi sans doute bouger à l'avenir via des rapprochements entre écoles d'ingénieur, écoles de commerce et IAE, Satt (Sociétés d'accélération du transfert de technologies), etc., un peu dans la logique du MIT (Massachusetts Institute of Technology) qui doit être un modèle pour nos écoles d'ingénieurs.

### Où en êtes-vous sur votre réseau d'alumni ?

Il y a encore beaucoup d'efforts à faire. Depuis trois ans, l'école est plus active auprès de son réseau d'alumni, en les accueillant dans l'école, en coorganisant des événements, en les soutenant, etc.

## Quelle place tient la recherche et l'innovation à Polytech Marseille ?

Nous faisons de la formation par la recherche, avec 18 laboratoires où Polytech Marseille est impliqué dont deux en propre : Laboratoire Biodiversité et biotechnologie fongiques et l'Institut universitaire des systèmes thermiques industriels. Sur nos 380 diplômés par an, environ 3 % poursuivent par une thèse.



### Romain Laffont

---

**Délégué général @ Polytech - Réseau (Polytech)**

---

**Vice-président Fondation AMU @ Aix-Marseille Université (AMU)**

---

**Vice-président au partenariat avec le monde socio-économique @ Aix-Marseille Université (AMU)**

---

**Directeur @ Polytech Marseille (École polytechnique de l'université d'Aix-Marseille)**

---

## Parcours

Depuis novembre 2025	<a href="#">Polytech - Réseau (Polytech)</a> Délégué général
Depuis 2024	<a href="#">Aix-Marseille Université (AMU)</a> Vice-président Fondation AMU
Depuis 2020	<a href="#">Aix-Marseille Université (AMU)</a> Vice-président au partenariat avec le monde socio-économique
Depuis décembre 2017	<a href="#">Polytech Marseille (École polytechnique de l'université d'Aix-Marseille)</a> Directeur
Depuis septembre 2016	<a href="#">Polytech Marseille (École polytechnique de l'université d'Aix-Marseille)</a> Professeur des universités, laboratoire IM2NP
Novembre 2022 - 2024	<a href="#">Geipi Polytech</a> Président
2012 - 2017	<a href="#">Polytech Marseille (École polytechnique de l'université d'Aix-Marseille)</a> Directeur adjoint, chargé des études
Septembre 2004 - septembre 2016	<a href="#">Polytech Marseille (École polytechnique de l'université d'Aix-Marseille)</a> Maître de conférences
2009 - 2012	<a href="#">Polytech Marseille (École polytechnique de l'université d'Aix-Marseille)</a> Directeur des études du département Microélectronique et Télécommunications

## Établissement & diplôme

1998 - 2000	<a href="#">Polytech Marseille (École polytechnique de l'université d'Aix-Marseille)</a> Ingénieur diplômé
-------------	---

Fiche n° 27903, créée le 04/01/2018 à 11:41 - Màj le 31/03/2026 à 11:48



## Polytech Marseille (École polytechnique de l'université d'Aix-Marseille)

Catégorie : Écoles d'ingénieurs

### Adresse du siège

163, avenue de Luminy - case 925  
13288 Marseille Cedex 09 France

## Général

Date de création

2001

Statut	Ecole interne d'Aix-Marseille Université
Tutelle(s)	Ministère en charge de l'enseignement supérieur
Siège	Marseille
Regroupement d'appartenance	Membre du réseau Polytech
Accréditations, labels	Habilitée par la CTI pour huit spécialités
Direction	Directeur : Romain Laffont (depuis décembre 2017)

### Étudiants ingénieurs en formation initiale

2022-23	1 151
2021-22	1 194
2020-21	1 255
2019-20	1 530
2018-19	1 519
2017-18	1 426
2016-17	1 425

Source(s) : Données certifiées CTI.

### Doctorants encadrés par des E-C ou chercheurs de l'école

2022-23	117
2021-22	95
2020-21	91
2019-20	102
2018-19	102
2017-18	102
2016-17	40

Source(s) : Données certifiées CTI

### Enseignants-chercheurs ou chercheurs permanents

2022-23	121
2021-22	120
2020-21	40

Source(s) : Données certifiées CTI

© News Tank Éducation & Recherche - 2026 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »